

INTERVENTION DE MAURICE JOYEUX: DISCUSSION SUR LA MODIFICATION DES STATUTS...

Le Président: La parole est à Joyeux, des *Employés et Cadres T.C.F.*

Joyeux: Mes chers camarades, je voudrais dire tout d'abord que je m'étonne qu'un certain nombre de camarades ne se penchent pas avec toute l'attention qu'il faudrait sur les problèmes de leurs statuts. On nous a dit à cette tribune que nous devons nous passionner pour autre chose, mais je crois, moi, que les statuts sont le centre nerveux sous le nom duquel se véhiculent nos pensées et je m'étonne qu'à une période où, pour demander des transformations à la Confédération, on fait tant appel au syndicalisme moderne, on n'examine pas avec la même attention ce qui reste de valable dans nos statuts.

Déjà Charlot disait tout à l'heure: «*Bien sûr, nous sommes un organisme qui ne sait pas si nous sommes modernes ou anciens*» mais il est bien certain que Charlot avait dit avant que les problèmes étaient indéfiniment plus importants maintenant que dans sa jeunesse et logiquement il aurait pu penser que les problèmes étant plus importants l'appareil qui les soutenait pouvait être modifié.

Camarades, je dirai très nettement: je n'ai pas vu déposer des modifications de statuts qui m'auraient convenu, mais je sais que de telles modifications ont été déposées au cours des années précédentes, renvoyées à une Commission, qui, paraît-il a instrumenté pendant 4 ans et qui est arrivée aux conclusions que vous savez, à savoir: d'une montagne, c'est devenu naturellement à peine une motte de terre.

En effet, je pense qu'il faut modifier les statuts sur un point et, contrairement à un certain nombre de mes amis, mais en accord avec les employés camarades de la C.E.M. je crois qu'il faut absolument changer le mode de gestion de la Commission Exécutive et je crois que l'on peut parler de cela sans soulever une tempête.

Notre C.C.N. c'est quelque chose d'important - et personne ne le nie - il est composé de militants, certes, qui ont le sens de la responsabilité, mais comme tous les organismes, je n'en ferai pas le procès, bien entendu, mais il a tendance à avoir un caractère conservateur. Il n'a plus et ne peut plus avoir cette espèce d'élan de jeunesse que vous réclamez.

Or, notre Commission Exécutive, elle, est élue par le C.C.N. et obligatoirement elle a le même caractère que le C.C.N. Je dirai que la Commission Exécutive c'est un petit morceau du C.C.N. Il ne faut pas s'en cacher, nous sommes suffisamment avertis pour le savoir, lorsque l'on nomme - et lorsque l'on parle de nommer la Commission Exécutive, on regarde si quelque camarade est du bâtiment, l'autre fonctionnaire, si les poids sont bien faits pour que le C.C.N. se prononce dans cette Commission Exécutive. Je pense que c'est une erreur. Je pense que ce C.C.N., indispensable carrefour de l'organisation composée par les militants avertis, doit avoir à côté de lui quelque chose de plus jeune, peut être de plus aventureux, en tous cas quelque chose qui compensera le caractère du C.C.N. et vous ne pouvez obtenir cela qu'en choisissant votre Commission Exécutive en dehors des questions de métiers, en dehors des questions de Fédérations ou d'Unions départementales mais simplement dans notre Congrès parmi les militants du Congrès. Peu importe que cela puisse chagriner un certain nombre de mes camarades. Je crois que cette alliance parfaitement démocratique et parfaitement équilibrée d'éléments en relation constante avec la base et qui peuvent être le fer de lance avec le

frein des hommes sages, peuvent constituer le meilleur des aréopages pour notre organisation et je dirai mieux, je crois que c'est dans le sein même de cette Commission Exécutive que doivent être pris les secrétaires confédéraux.

Camarades, j'en est terminé et je vous dirai tout de même que s'il n'y a pas de propositions qui soient pour moi satisfaisantes, la proposition de mon camarade Roger Lapeyre me semble rompre avec un immobilisme qu'il faut absolument écarter.

Certes on peut trouver des inconvénients et à la proposition de Lapeyre et à la mienne. Croyez-moi, nous y avons pensé mais il est certain que le pire des inconvénients est de rester statique et j'ai l'impression que si l'on n'arrive pas à obtenir une organisation gardienne vigilante des motions du Congrès, un organisme élu par le Congrès une fois de plus les Congrès resteront des rassemblements où on entend quelques personnages comme moi se défouler et les discussions du C.C.N. seront une fois de plus le vrai Congrès.
